



## Le rôle fondamental des bibliothèques dans la Société de l'information

### *Le rôle des bibliothèques dans la Société de l'information*

Les bibliothèques et les services d'information jouent un rôle clé dans l'accès aux ressources documentaires indispensables. Leur action favorise le développement économique et social, contribue au maintien de la liberté intellectuelle, à la préservation des valeurs démocratiques et des droits civils. Les bibliothèques et les services d'information accueillent leurs utilisateurs sans distinction d'âge, de sexe, de statut professionnel ou économique, de degré d'alphabétisation, d'aptitudes techniques, mentales ou physiques, quelle que soit leur origine culturelle ou ethnique, leur appartenance religieuse ou politique, leur préférence sexuelle. Elles favorisent l'intégration sociale et sont situées géographiquement à proximité des communautés locales qu'elles desservent ou auxquelles elles sont connectées grâce aux TIC.

### *Définition d'une bibliothèque au 21<sup>e</sup> siècle*

Une bibliothèque est un moyen d'accès à l'information, aux idées et aux œuvres de l'imagination.

Une expérience en bibliothèque peut contribuer à la compréhension du monde, faire découvrir le plaisir d'une histoire d'enfant, fournir un conseil pour installer et sécuriser une conduite d'eau ou écouter le témoignage d'une personne âgée pleine de sagesse.

L'origine des ressources financières de la bibliothèque lui confère un statut d'institution publique à part entière. Dédiée aux besoins d'une communauté qui définit son profil, la bibliothèque exerce une fonction démocratique en tant que point de rencontre public et sûr. Les bibliothèques sont adaptées à toutes les étapes de la vie d'un individu en tant que:

- lieux de découvertes
- moyens de formation continue
- sources d'informations générales, politiques et sociales
- réservoirs d'idées
- opportunités d'acquérir de nouvelles aptitudes
- centres socioculturels
- centres de ressources et d'études locales
- lieux de partage et d'épanouissement.

Les bibliothèques se présentent sous des formes variées. Elles déploient leurs services soit dans de grands immeubles conçus pour leurs fonctions spécifiques soit dans une pièce de leur institution mère ou dans de petites structures temporaires. Les bibliothèques mobiles fonctionnent grâce aux véhicules motorisés, aux bateaux, aux trains, aux trams et même à dos d'âne et de chameau. Beaucoup d'entre elles ont des structures hybrides. Elles présentent leurs collections et leurs services dans des espaces physiques et virtuels.

Le terme de bibliothèque s'applique souvent à la bibliothèque publique seule, alors qu'il en existe une quantité de types différents qui répondent aux besoins de groupes de clients divers. Elles sont présentes dans tous les pays du monde y compris dans les moins développés.

La plupart des pays ont une bibliothèque nationale souvent chargée de coordonner le réseau de ses diverses bibliothèques tout en exerçant sa mission traditionnelle d'acquisition, de conservation et de mise à disposition des documents. Les pays à structure politique fédérative comptent souvent des bibliothèques régionales qui jouent un rôle analogue au niveau local.

Un vaste réseau de bibliothèques publiques est présent dans la plupart des pays. Dans certains pays d'Afrique, la bibliothèque nationale coordonne le réseau des bibliothèques publiques. La taille des bibliothèques publiques va de la grande bibliothèque centrale au petit centre local et aux bibliothèques mobiles.

Les institutions de formation telles que les universités, les collèges et les écoles ont toutes des bibliothèques gérées en conformité avec la politique de leur autorité hiérarchique. Dans certains pays, elles sont également ouvertes au public. En Europe de l'Est une grande bibliothèque universitaire joue parfois le rôle de bibliothèque nationale.

Les bibliothèques sont aussi présentes dans les administrations publiques, les instituts de recherche, les musées et dans diverses institutions privées. On les qualifie alors de bibliothèques spécialisées ou de bibliothèques d'étude.

Les bibliothèques sont indispensables aux individus et aux communautés dans leur recherche de point de vue critique, lorsqu'il s'agit de se forger une opinion ou de prendre sa vie en main.

### ***Evaluation du nombre des bibliothèques***

On compte environ 90.000 bibliothèques dans les pays actuellement membres de l'Union Européenne. Partant de ce chiffre, le nombre global des bibliothèques peut être évalué à 250.000 environ, ce qui implique l'existence d'un réseau mondial de grandes et de petites bibliothèques. Dotées de collaborateurs formés pour assister les utilisateurs dans la recherche de l'information pertinente, les bibliothèques occupent une situation stratégique qui les rend aptes à combler le fossé de la fracture numérique. La conjonction d'une contribution technologique modeste et l'acquisition de données imprimées et électroniques pourraient faire évoluer de façon spectaculaire le degré d'accès à l'information et au savoir. Selon des études récentes, l'utilisation des accès est en forte augmentation lorsque de tels investissements peuvent être consentis.

### ***Quelles fonctions dans les bibliothèques ?***

Les bibliothèques acquièrent traditionnellement des supports imprimés tels que des journaux, des cartes, des articles, des illustrations ainsi que diverses données parmi lesquelles des livres. Malgré une idée fausse largement répandue, les bibliothèques ne se sont jamais limitées à l'acquisition de livres uniquement. Dès avant l'invention du livre, les bibliothèques collectionnaient des rouleaux de papyrus (l'ancienne Bibliothèque d'Alexandrie en est un bon exemple), des manuscrits (comme dans les bibliothèques des monastères médiévaux). C'est pourquoi l'acquisition de nouveaux médias dès leur publication ne constitue pas une grande évolution ! Toutes les formes d'enregistrements sonores et visuels comme les disques microsillons, les cassettes, les Cds, les vidéos et les Dvds ont rapidement rejoint les collections multimédias des bibliothèques. Les bases de données ont été intégrées dans les collections électroniques. Ainsi de nombreuses bibliothèques du monde disposent de collections importantes de Cd- Roms et de journaux électroniques. De nombreuses

publications paraissent actuellement sous forme électronique et une certaine quantité d'entre elles n'est plus imprimée sur papier. Lorsqu'elles paraissent sous les deux formes, la version numérique et la version imprimée ont des contenus sensiblement différents. C'est pourquoi, le lecteur qui entre pour la première fois dans une bibliothèque contemporaine est surpris de constater qu'elle ne correspond pas à l'idée conventionnelle qu'il s'en faisait.

Une tendance à la création d'un corpus global de médias, réunissant des publications sur des supports divers, a été observée dans différents pays. Il faut relever cependant l'importance prépondérante du contenu sur le contenant. Dans le domaine médical et technique, les bibliothèques représentent une part de marché importante en matière de supports de données. L'application des nouvelles technologies dans les bibliothèques des pays en développement devrait permettre d'obtenir des prix favorables. Le regroupement croissant des éditeurs de médias sous les raisons sociales de quelques grandes sociétés est préoccupant. Conformément à leur mission d'encourager la production régionale ainsi que la préservation de l'histoire orale sous la forme de témoignages enregistrés, les bibliothèques doivent acquérir et diffuser la production éditoriale locale.

### **Quels services dans les bibliothèques?**

Dictés par les besoins de la clientèle, les services offerts par les bibliothèques sont divers. Les bibliothèques nationales, par exemple, ont pour mission de collectionner et de préserver la production éditoriale nationale en s'assurant de la rendre disponible non seulement pour les utilisateurs contemporains, mais également pour les générations futures. L'élaboration de la bibliographie nationale et la description des articles non fournis par les autres bibliothèques du réseau national sont également de leur ressort. Les bibliothèques nationales bénéficient généralement du dépôt légal qui impose l'obligation aux éditeurs de leur remettre gratuitement des copies de leurs publications. Elles développent fréquemment des programmes de préservation / conservation de haut niveau. L'édition électronique leur permet de mettre en valeur leurs acquisitions, l'archivage et la mise à disposition de leurs publications. Elles diffusent également des publications d'autres pays, en particulier dans le domaine scientifique et technique.

Dictés par les besoins de la clientèle, les services offerts par les bibliothèques sont divers. Les bibliothèques nationales, par exemple, ont pour mission de collectionner et de préserver la production éditoriale nationale en s'assurant de la rendre disponible non seulement pour les utilisateurs contemporains, mais également pour les générations futures. L'élaboration de la bibliographie nationale et la description des articles non fournis par les autres bibliothèques du réseau national sont également de leur ressort. Les bibliothèques nationales bénéficient généralement du dépôt légal qui impose l'obligation aux éditeurs de leur remettre gratuitement des copies de leurs publications. Elles développent fréquemment des programmes de préservation / conservation de haut niveau. L'édition électronique leur permet de mettre en valeur leurs acquisitions, l'archivage et la mise à disposition de leurs publications. Elles diffusent également des publications d'autres pays, en particulier dans le domaine scientifique et technique.

Les bibliothèques publiques offrent la gratuité des services à tout individu souhaitant les utiliser, mais réservent les prêts aux citoyens domiciliés dans la commune. Elles organisent des événements littéraires, des promotions de la lecture et sont les centres d'information de l'administration publique locale. Elles archivent les données historiques locales. Des services ciblés ont été organisés pour répondre aux besoins de groupes d'utilisateurs particuliers tels que les enfants (avec les programmes de contes), les personnes à mobilité réduite et les malvoyants. Les bibliothèques publiques s'efforcent de servir tous les membres de leur communauté sans discrimination.

Les bibliothèques des institutions de formation mettent à disposition une importante structure de services en relation avec les objectifs de leurs organisations hiérarchiques. Les bibliothèques d'école doivent soutenir les programmes d'enseignement, mais acquièrent également des livres et des supports d'information pour l'encouragement à la lecture et la stimulation de la curiosité intellectuelle. Elles répondent également aux besoins des enseignants et du personnel administratif.

Les bibliothèques universitaires sont les plus avancées en termes de services électroniques. Beaucoup d'entre elles ont de grandes collections de journaux électroniques ainsi que des outils de recherche de haut niveau, accessibles aux étudiants et aux professeurs. Les hôpitaux de formation sont souvent rattachés à des universités. Ils exigent des services de bibliothèques sophistiqués permettant la mise à disposition des documents les plus récents de la recherche médicale sur divers supports.

Les bibliothèques d'entreprises ont été à l'avant-garde des services « sur mesure » pour permettre de répondre aux besoins individuels ou de petits groupes de clients. Organisées sur la base du profil de leurs utilisateurs, en l'occurrence les employés de l'entreprise, elles réunissent et traitent l'information, programment des systèmes de veille, afin de garantir l'accès aux données les plus récentes destinées à leurs projets en cours. Maîtrisant toutes les connaissances disponibles dans l'entreprise, elles s'impliquent progressivement dans la gestion du savoir.

### **Quels financements pour les bibliothèques?**

Les bibliothèques nationales et les bibliothèques d'Etat reçoivent leurs subventions du gouvernement à partir des impôts. A l'instar de la plupart des services publics du monde, ces fonds sont complétés par des sources diverses telles que le sponsoring, la facturation des prestations, la vente de publications, etc.

Les bibliothèques publiques sont financées par la contribution de ressources financières gouvernementales au niveau local et national ainsi que par le paiement de certains services, des dons en espèces ou des projets de récolte de fonds.

Les bibliothèques scolaires et d'enseignement dépendent financièrement de leur institution hiérarchique. Elles sont aussi encouragées à augmenter leurs ressources par divers moyens. Les bibliothèques du secteur privé sont considérées comme des centres de charges au service des objectifs de l'entreprise.

### **Les bibliothèques collaborent-elles?**

Oui, les bibliothèques ont une longue tradition de travail partagé en réseau au niveau national et international. La plupart des pays ont un système de prêt inter bibliothèque selon lequel les livres et autres documents, non présents dans les collections, peuvent être empruntés pour satisfaire aux besoins d'un utilisateur local. Avec le développement des photocopies et de la fourniture électronique des documents, ces systèmes ont connu une extension telle qu'ils sont devenus la norme pour certains sujets.

Les bibliothèques collaborent en matière de gestion des collections afin d'éviter les doubles d'œuvres coûteuses et pour favoriser la cohérence régionale. Elles coopèrent aussi pour la formation du personnel. Des consortia de bibliothèques négocient des licences d'achat et d'utilisation de publications électroniques tant au niveau régional que typologique.

### **Le choc technologique**

Les bibliothèques ont saisi l'opportunité des nouvelles technologies pour remanier les processus techniques exigés pour la fourniture des services. Citons à titre d'exemple : le catalogage partagé au titre duquel les bibliothèques se répartissent l'élaboration des notices de catalogage afin d'éviter un double travail.

D'autres exemples concernent les emprunts, les retours de documents et les mesures de sécurité. Le choc le plus spectaculaire fut celui de la diversité croissante des objets à acquérir, à rendre disponibles et à diffuser aux utilisateurs hors de l'espace géographique. Le rêve de la « bibliothèque sans murs » se réalise progressivement. La fonction de la bibliothèque conviviale, en tant que centre d'acquisition de compétences en matière de TIC est un élément qualitatif décisif. La technologie transforme graduellement la vie des utilisateurs de bibliothèques en particulier celle des malvoyants qui ne pouvaient pas se servir des documents traditionnels des bibliothèques.

Une nouvelle tendance favorise le rapprochement d'organisations dites institutions de mémoire intégrant certaines bibliothèques, des services d'archives et des musées. Un des objectifs de cette politique consiste à utiliser les TIC pour mettre à disposition des utilisateurs - dans une des trois institutions - les collections des autres ou même de toutes les institutions concernées.

### **Quelle formation pour les bibliothécaires?**

Dans la plupart des pays, les bibliothécaires sont formés dans des académies qualifiées par le passé d' « Ecoles de bibliothécaires », sur la base des trois cycles habituels : licence, maîtrise et doctorat, conformément à la tradition du pays ou de la région. Des stages de formation pratique viennent compléter la formation de base. Dans certains pays cette étape donne le droit de pratiquer. Dans d'autres, les cours sont dispensés par les représentants de la corporation professionnelle. Le programme comprend des études en sciences de l'information, en systèmes d'information et édition électronique.

Les aspects juridiques intègrent également les lois de la propriété intellectuelle. La compréhension des besoins des

utilisateurs complète les sujets traditionnels tels que les sources de références, le catalogage, l'indexation et la classification. Des programmes spécifiques à option concernent le service de groupes d'utilisateurs tels que les enfants, les malvoyants, les personnes à capacité réduite ainsi que les industries spécialisées. L'application rapide des nouvelles technologies dans les bibliothèques implique l'évolution constante des savoirs des personnels de bibliothèques pour leur permettre d'assister leurs utilisateurs dans l'exploitation des données disponibles.

Dans de nombreux pays, la formation du personnel technique et para professionnel est prise en charge systématiquement. La combinaison de cours dispensés au niveau du collège et de stages en emploi est utile. La formation à l'utilisation du Web ainsi que des formations à distance sont en vigueur pour le personnel professionnel et para professionnel.

### **Les bibliothèques sont-elles nécessaires à l'heure de l'Internet?**

Oui. Malgré la disponibilité d'une grande quantité d'informations sur le bureau de toute personne connectée à l'Internet, la plus grande partie est fallacieuse et mal organisée quand elle ne s'avère pas carrément dangereuse. La plupart de l'information pertinente est payante. De ce fait, les utilisateurs des bibliothèques ont besoin pour une recherche efficace, de personnel compétent capable d'identifier des sites fiables et de leur donner accès aux ressources disponibles contre paiement et grâce aux licences de sites. Dans les pays en

développement, les individus n'ont pas les moyens de recevoir l'information pertinente dont ils ont besoin. Actuellement les bibliothèques sont en mesure de mettre une quantité de publications électroniques à disposition de la population individuelle, à l'instar de ce qu'elles offraient traditionnellement par le passé à la consultation et à l'emprunt. Seules des contributions financières suffisantes, des dispositions en matière de prix et de copyright permettront l'extension de tels développements.

Ross Shimmon  
*Secretary General*  
*IFLA*  
*P O Box 95312*  
*2509 CH The Hague*  
*Netherlands*

*Trad. Françoise Félicité*

**Latest Revision:** *March 01, 2004* Copyright © International Federation of Library Associations and Institutions [www.ifla.org](http://www.ifla.org)